



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Victimes du tabac : 40 organisations interpellent les parlementaires

**Paris, le 4 Novembre 2015** – Dans une tribune publiée aujourd'hui dans le [Figaro.fr](http://Figaro.fr), co-signée par les organisations représentatives des victimes du tabac et les associations spécialisées dans la lutte contre le tabagisme, le monde de la lutte contre les addictions, contre les morts évitables et contre les inégalités de santé se mobilise. Avec ces organisations, ce sont des millions de personnes habituellement silencieuses qui s'adressent aux Parlementaires et leur rappellent que leur vote peut sauver des milliers de vies.

Les mesures nécessaires pour diminuer les conséquences du tabagisme doivent être discutées au Parlement à partir du 10 novembre, dans le cadre du Projet de loi de Modernisation du Système de Santé. Elles font l'objet de la part de l'industrie du tabac d'un lobby intense pour leur remise en cause. Sont particulièrement en ligne de mire les dispositions efficaces sans lesquelles il est illusoire d'espérer casser la progression des morts du tabac - 78 000 décès annuels - et de vouloir réduire le coût qui pèse sur la collectivité- récemment estimé à 120 milliards d'euros par annuité.

L'introduction du paquet neutre, ultime objet de marketing des fabricants, fait partie des mesures vivement attaquées.

La création d'un Fonds de prévention du tabagisme alimenté par l'industrie, sur le principe de « Tueurs/ payeurs », devrait permettre la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions de la Convention cadre pour la lutte antitabac que le Parlement français a ratifié en 2004.

Ces deux dispositions majeures s'intègrent dans un ensemble de mesures de prévention, d'aide à l'arrêt et également de plus grand contrôle des activités de l'industrie du tabac.

« Au nom des victimes actuelles et futures du tabac, j'appelle la représentation nationale à adopter l'ensemble des mesures du Programme national de réduction du tabagisme, notamment le paquet neutre et la création d'un Fonds de prévention alimenté par l'industrie, et à les accompagner d'une hausse des taxes sans laquelle l'échec est assuré » déclare Albert Hirsch, Président de l'Alliance contre le tabac.

Ce sont des millions de voix qui s'expriment au travers des signataires de cet Appel.

### Annexes

- [Texte de la tribune et signataires](#)
- [Présentation des signataires](#)

### A Propos de DNF

L'association DNF intervient quotidiennement depuis 1973 pour défendre les victimes du tabagisme.

L'action de DNF en résumé :

- Sensibiliser aux dangers du tabagisme
- Assurer le droit des non-fumeurs à respirer un air sain
- Informer sur les mesures anti-tabac.

DNF a une mission d'utilité publique en France métropolitaine, en France d'Outremer, dans l'Union européenne et à l'International et participe activement à la mise en application de la Convention Cadre de Lutte Anti-Tabac de l'OMS.

Pour plus d'informations :  
[www.dnf.asso.fr](http://www.dnf.asso.fr)

### Contact Presse :

Gérard Audureau  
Président  
06 83 51 88 14

Céline Fournier  
Responsable communication  
06 78 26 07 37  
[communication@dnf.asso.fr](mailto:communication@dnf.asso.fr)